



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant ouverture d'une enquête publique relative au déclassement par anticipation d'une section de la voie communale n°304, à la création et au classement d'une nouvelle section

Par arrêté 2022_12.1 en date du 27 juillet 2022, le Maire de Saint-Sornin a prescrit l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement par anticipation d'une section de la voie communale n°304, la création et le classement d'une nouvelle section.

À cet effet, Madame MAUBERT Françoise a été désignée comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Sornin, 1 Place Saint-Saturnin pendant une durée de 15 jours consécutifs du :

Lundi 12 septembre 2022, 9h, au lundi 26 septembre 2022, 12h, inclus

aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi matin : 9h-12h, mercredi après-midi : 14h-17h, vendredi matin : 9h-12h)

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune <https://www.saint-sornin.fr>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de Saint-Sornin, 1 Place Saint-Saturnin 17600 SAINT-SORNIN.

Madame le commissaire recevra en personne les observations du public dans les locaux de la mairie de Saint-Sornin aux dates et horaires suivants :

- **Le lundi 12 septembre 2022 de 9 h à 12h**
- **Le mercredi 21 septembre 2022 de 14h à 17h**

Toute information complémentaire peut-être recueillie auprès de la mairie de Saint-Sornin, 1 Place Saint-Saturnin 17 600 SAINT-SORNIN